

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 28 (1991)

Heft: 1051

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bruits et chuchotements électoraux

(pi) Le futur ex-conseiller d'Etat vaudois UDC, le très populaire Marcel Blanc, envisagerait de créer une seconde — et tout aussi désagréable — surprise pour son parti et surtout pour les chers amis de l'Entente bourgeoise: après sa démission à un bien mauvais moment, il caresserait l'idée de se lancer au second tour dans la bataille pour le Conseil des Etats, en prenant par exemple la place du libéral sortant Hubert Reymond. Perspective toute théorique en vérité, car n'est pas Delam' qui veut. Il fallait toute la virtuosité de l'alors syndic de Lausanne, devenu depuis conseiller fédéral, pour réussir l'exercice qu'il a dû faire en mars 1981 pour sauver le troisième siège radical au gouvernement vaudois. Sans compter la sympathique ambiance qu'un affrontement ouvert au sein de l'Entente ne manquerait pas d'instaurer. N'empêche qu'avec ou sans candidature un peu sauvage au Conseil des Etats, les grincements sont programmés avec

les libéraux depuis la désignation du jeune député Pierre-François Veillon pour briguer la succession de Marcel Blanc au Conseil d'Etat. Les libéraux auraient évidemment préféré que l'UDC continue d'envoyer un vrai paysan au Château (M. Veillon est ingénieur agronome), et surtout que les délégués de l'ancien PAI ne choisissent pas l'auteur d'une initiative populaire cantonale contre la spéculation foncière... même si elle a échoué au niveau de la récolte des signatures déjà, grâce au sabotage de la droite.

Si Marcel Blanc semble donc rêver de son retour avant même d'être véritablement parti, les radicaux se mobilisent pour reconquérir le siège de conseiller aux Etats perdu il y a quatre ans et mettre fin à une situation intolérable pour eux: le Grand vieux parti vaudois sans représentant à la Chambre des cantons. Ainsi pour la prochaine inauguration de l'Espace Sbarro, que le créateur de belles carrosseries va mettre en place à Yverdon, ce dernier a tout naturellement fait appel au conseiller d'Etat à la fois nordiste et radical Pierre Cevey (l'ancien syndic d'Yverdon, candidat socialiste au Conseil national et néanmoins conseiller d'Etat, Pierre Duvoisin, ne pouvait bien entendu pas faire l'affaire). Pierre Cevey a donc répondu présent, tout en précisant qu'il viendrait écouter le discours de son collègue Jacques Martin, qui n'a rien du régional de service puisqu'il vient de l'Est vaudois, mais qui est candidat radical au Conseil des Etats. Ça fera toujours une photo d'assurée dans la presse du lendemain. La solidarité au sein des partis, ça existe. ■

renoncement anticipé à l'accord sur l'EEE, qui devrait être suivi d'un débat intense, ouvert par le Conseil fédéral, afin que nous adhérons à la Communauté. Quelque chose comme reculer pour mieux sauter.

Cette deuxième lecture Jean-Pascal Delamuraz l'avait faite. Comment avec de si faibles appuis aller jusqu'au bout de la négociation EEE ? Et surtout, comment convaincre ensuite le peuple ? En coulisse, le secrétaire d'Etat Blankart assurait pourtant à quelques confidents que le 23 septembre la Communauté ferait des concessions au chapitre de la codécision.

Sous le vernis officiel, les craquelures

Antérieurement le Conseil fédéral avait pris une position sage: mener au mieux la négociation EEE puis prendre une décision au vu du texte final. Pourquoi ne s'en tient-il pas, unanimement, à cette ligne ? Pourquoi ce défaitisme devant le vote populaire ? Pourquoi certains de ses membres se démarquent-ils ? A Sils Maria, le Conseil fédéral donnait à l'observateur plus l'image des ligues grisonnes que celle du Bund. ■

vement des consommateurs de drogues douces. Pour avoir une juste idée de l'ampleur de la consommation occasionnelle, il faut encore préciser que 26% des acheteurs du Platzspitz fournissent également des personnes qui ne s'y rendent pas elles-mêmes.

La plupart des consommateurs occasionnels sont bien intégrés socialement: 85% ont un domicile stable, 5% seulement n'ont aucun emploi. Et 48% des consommateurs quotidiens ont un emploi et un domicile stables. Ce point est corroboré par une autre étude de l'office social de la ville de Zurich: parmi des toxicomanes usagers de services sociaux, 17% travaillent à plein temps, 15% à temps partiel, ce qui dénote un usage pour le moins contrôlé de la drogue. Künzler évalue à 6% seulement la part des toxicomanes complètement désintégriés socialement: un autre cliché à réviser.

On mesure tout à la fois le caractère schématique de la malédiction des bien-pensants sur les toxicomanes et la difficulté de la tâche des services sociaux lorsqu'on apprend que seulement 8% des «accros» aux drogues dures du Platzspitz n'ont jamais cherché à s'arrêter. L'étude de l'office social donne, elle, une moyenne de 4,6 tentatives de sevrage volontaire par personne, dont 18% supérieures à 12 mois et 36% de 6 à 12 mois. ■

EN BREF

Le canton du Léman (Vaud-Genève) serait le plus peuplé de la Confédération après celui de Zurich, avec 967 000 habitants. Le canton du Grand Bâle (les deux Bâle et le Lavaonnais) aurait 437 600 habitants et le «Super-Jura» (NE, JU, Jura bernois) en aurait 279 000. C'est l'hebdomadaire alémanique *Cash* qui a présenté ces données sur ces nouvelles entités dont parlent les périodiques romands.

Un collaborateur de l'entreprise Roche, à Bâle, prépare une thèse de doctorat sur la vie et le comportement des pendulaires de l'industrie chimique bâloise. L'entreprise Roche vient de l'autoriser à adresser un questionnaire à tous les collaborateurs dont le domicile politique est situé hors de la ville de Bâle, donc aux pendulaires venant de Suisse, de France ou d'Allemagne.

Toxicos ordinaires

(fb) Les 200 épaves du Platzspitz que l'on voit à la télévision ne sont que la pointe d'un iceberg dont les contours sont bien différents. C'est ce dont témoignent deux études statistiques zurichoises dont la *Weltwoche* (26.7) a rendu compte.

Dans sa thèse de médecine, Hanspeter Künzler, sur la base d'une enquête auprès des visiteurs du Platzspitz, distingue les catégories suivantes: 32% se font une ou plusieurs injections quotidiennes de cocaïne, d'héroïne ou d'un cocktail de drogues; 24% s'injectent occasionnellement des drogues dures; 32% fument ou sniffent occasionnellement des drogues dures; et 10% sont exclusi-